

PROGRAMME BSBE



HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT

INTITULÉ DE LA FORMATION

Module manœuvres en basse tension (BE manœuvres) - module interventions BT de remplacement et raccordement (BS)

NIVEAU RNCP

RNCP.....

OBJECTIF DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Module Interventions BT de remplacement et raccordement (BS)

- Citer les limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdictions, etc.)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Enoncer la procédure de remplacement
- Enoncer la procédure de raccordement

Module Manœuvres en basse tension (BE Manœuvres)

- Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Citer les limites de l'HABILITATION BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.
- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANŒUVRES.

SECTEURS D'ACTIVITES

Les différents secteurs d'activités en lien avec l'habilitation électrique BS-BE :

- Structures : Aéroport - Association - Entreprise - Service d'incendie et de secours - Société d'exploitation des remontées mécaniques
- Les types d'emplois en lien avec l'habilitation

PUBLIC VISE

- Personne intervenant à proximité ou dans l'environnement d'installations électriques.
- PUBLIC Peintre, maçon, personnel d'entretien, élagueur, travaux du BTP, ...
- Agent de Sécurité privée
- Responsable de Sécurité entreprise
- Tout Salarié dans l'entreprise

PRE-REQUIS

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les INSTALLATIONS et MATERIELS sur lesquels il doit intervenir

DUREE DE LA FORMATION

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

14 heures

EFFECTIF MINIMUM ET MAXIMUM :

Le nombre de stagiaires est de 4 minimum et de 10 maximum.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE INTERVENTIONS BT DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT (BS)

| Savoirs | Savoir-faire |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Citer les limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.). ☐ Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires. ☐ Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE. ☐ Rendre compte de son activité. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur ENVIRONNEMENT |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION). Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION VAT). ☐ Réaliser une remise sous tension. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT. ☐ Respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.). ☐ Enoncer la procédure de remplacement | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une Intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Enoncer la procédure de raccordement. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension. ☐ Analyser les risques préalablement à chaque SITUATION DE TRAVAIL. ☐ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée. |

| Savoirs | Savoir-faire |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Identifier les MATERIELS électriques objet des MANŒUVRES. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Citer les limites de l'HABILITATION BE Manœuvre (Autorisation et interdits, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Réaliser des MANŒUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échanger les informations nécessaires ☐ Respecter les instructions données par le CHARGE 'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION. ☐ Rendre compte de son activité. |
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANŒUVRES. | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE. ☐ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée. |

METHODES PEDAGOGIQUES ADAPTEES A LA FORMATION

METHODES THEORIQUES :

Ces méthodes visent à transmettre les connaissances indispensables pour comprendre le rôle et les responsabilités de nos Apprenant :

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

- Echanges d'expériences et les questions/réponses entre le formateur et les stagiaires
- Utilisation de supports pédagogiques variés : diaporamas, vidéos pédagogiques, documentation technique et fiches de prévention
- Manipulation du système
- Exercices pratiques sur la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

MOYENS PEDAGOGIQUES HUMAINS

- Les formateurs ou formateurs de formateurs sont titulaires du certificat de « Formateur SST » ou du certificat « Formateur de formateurs SST » en cours de validité, délivré par l'INRS.
- Les formateurs Possèdent une expérience professionnelle minimale de 3 ans sur les ouvrages, les installations ou les équipements électriques faisant l'objet de la formation ;

MODALITE DE SUIVI DU PROGRAMME ET APPRECIATION DU RESULTAT

- **Fiche de présence** signée par le formateur et les apprenants chaque jour
- Délivrance **d'une attestation de fin de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les compétences acquises par le stagiaire.
- Mise en place **d'un questionnaire de satisfaction individuel**, renseigné par chaque stagiaire en fin de formation, permettant d'évaluer la qualité de l'action de formation et d'engager une démarche d'amélioration continue.
- Délivrance **d'un certificat de réalisation**, attestant de l'exécution de l'action de formation, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (France travail ou société)
- Délivrance **d'une attestation d'Habilitation Electrique (BSBE)**

ÉVALUATIONS FORMATIVES

- Les apprenants seront assujettis aux évaluations formatives pendant toute la durée de la formation par le formateur conformément à la norme NF C 18-510.

MODALITES D'EVALUATION

EVALUATION BS Epreuve théorique :

Savoirs 15 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (2 questions).
- Les appareillages électriques (3 questions dont 1 question fondamentale).
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (5 questions dont 1 question fondamentale).
- La limite des MANŒUVRES (5 questions dont 1 question fondamentale).

Epreuve pratique : Savoir-faire 2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes et en fonction des tâches confiées :

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
- Effectuer une MANŒUVRE de CONSIGNATION.

Moyens mis en œuvre

Un LOCAL OU EMPLACEMENT D'ACCES RESERVE AUX ELECTRICIENS et des équipements BT ou HT en fonction du niveau concerné.

- Une armoire contenant des pièces nues sous tension en basse tension, des coupures d'urgence et des commandes.
- Les équipements de protection (exemple : tapis isolant, tabouret isolant, gants isolants).

EVALUATION BE MANŒUVRES Epreuve théorique : Savoirs 20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (4 questions).
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (5 questions dont 1 question fondamentale).
- La limite des ESSAIS (5 questions dont 2 questions fondamentales).
- Les mesures de protection (6 questions dont 1 question fondamentale).

Epreuve pratique : Savoir-faire 2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Accomplir des ESSAIS électriques seul ou à plusieurs.
- Réaliser une CONSIGNATION

Moyen mise en œuvre :

- Un LOCAL OU EMPLACEMENT D'ACCES RESERVE AUX ELECTRICIENS et des équipements BT ou HT en fonction du niveau concerné.
- Une armoire contenant des pièces nues sous tension en basse tension, des appareillages réglables de commandes et de protection.
- Des organes de commande (fin de courses, pressostat, variateur, etc.).
- Les équipements de protection (exemple : obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, appareil de mesurage, source autonome, etc.

Tableau - Evaluation BS (Chargé d'intervention)

| SAVOIR-FAIRE EVALUES | Evaluation | | | |
|--|------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1) Analyse préalable à l'intervention BT | | | | |
| 2) Enumération des risques dans la zone d'intervention BT. | | | | |
| 3) Réalisation d'une intervention BT de remplacement (mise hors tension + VAT) | | | | |
| 4) Réalisation d'une intervention BT de raccordement (mise hors tension + VAT) | | | | |
| 5) Respect des limites du BS | | | | |
| 6) Compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur | | | | |

Tableau - Evaluation BE Manœuvres

| SAVOIR-FAIRE EVALUES | Evaluation | | | |
|--|------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1) Enumération des risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre | | | | |
| 3) Réalisation d'une manœuvre d'exploitation ou de consignation. | | | | |
| 4) Respect des instructions et documents (Fiche de manœuvre, etc.) | | | | |
| 5) Compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique | | | | |

Maintien des compétences - Recyclage

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :

- De la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
- De l'évolution technologique des matériels ;
- De la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS. NB : La périodicité recommandée est de 3 ans.

CODE ROME :

Formacode 24049 – Habilitation électrique. ▪ NSF 2553 – Electricité, électronique (non compris automatismes, productiques).

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation

- Salle équipée pouvant accueillir les stagiaires
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Tableau blanc ou paperboard
- Supports pédagogiques (diaporama, livrets stagiaires)
- QUIZBOX (QCU d'entraînement)

Matériel pour exercices pratiques

- BAC de test et Contrôle Portatif

MODALITES DE FINANCEMENT (Nous contacter)

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon la situation du candidat : financement personnel, France Travail, prise en charge par l'entreprise ou utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF).

- Téléphone : +33 7 66 32 45 44 /
- Site web : <https://www.ifps-formation.fr>
- Email : contact@ifps-formation.fr

LIEU DE FORMATION

Adresse IFPS Formation : 10 avenue Réaumur – 92140 CLAMART France - Bâtiment ACOMO PARC

ACCES

En transport en commun

Depuis Paris (ex. Porte de Châtillon – 14^e arr.)

- Prendre le **Métro ligne 13** direction **Châtillon – Montrouge**
- Descendre à la station **Châtillon – Montrouge**
- Prendre le **Tramway T6** direction **Viroflay-Rive Droite**
- Descendre à l'arrêt **Soleil Levant / Mail de la Plaine**
- Marcher **5 minutes** jusqu'au **10 avenue Réaumur**

Depuis Clamart centre

- Bus 194 ou 195 → arrêt **Soleil Levant / Avenue Réaumur**
- À pied : environ **5 minutes** jusqu'au centre
- **Bus 194 / 195 – Soleil Levant** : 5 minutes de marche

ACCESSIBILITE

- Référent Handicap : **Monsieur Azie EUSTACHE**, téléphone : **07 61 73 20 10**
- Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (Physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

